INTRODUCTION A LA DÉMOCRATIE (RÉELLE)

Fabien NATHAN & Gérard VOLAT

Association Emanciper
Groupe Local « Les 2 Savoie » du Réseau Salariat

4 sessions au café associatif La Nébuleuse
6, 13 et 27 janvier
3 février 2023

http://emanciper.org
emanciper@riseup.net
06 21 04 69 91

PLAN DES 4 SESSIONS

1. Histoire et caractères du ‘gouvernement représentatif’

1.1. Évolution du concept de démocratie
1.2. Idéologie des fondateurs des régimes représentatifs
1.3. Nature et formes du gouvernement dit ‘représentatif’
1.4. Le peuple, lui, réclamait la démocratie directe

2. La démocratie dans l’histoire

2.1. Athènes au 5è et 4è siècle avant J.C
2.2. Moyen-âge et époque classique
2.3. Usages historiques du tirage au sort
2.4. La Commune de Paris

Résumé: caractères de la démocratie vs. des régimes ‘représentatifs ’

3. Expériences démocratiques actuelles

3.1. La Commune du Rojava
3.2. Expériences démocratiques municipales proches
3.3. Dans le monde en développement
3.4. Panels, conventions, assemblées
3.5. Exemples divers dans d’autres domaines

4. Propositions pour une transition démocratique

4.1. Le RIC et le système Suisse
4.2. Améliorer le choix et le contrôle des gouvernants
4.2. Permettre l’exercice direct du pouvoir par les citoyens
4.3. Permettre l’expression des citoyens

INTRODUCTION

Démocratie = δεμοσ κρατοσ = le pouvoir du peuple.

Pouvoir = prise de décision

Question: que décide le peuple en France en 2021?

Des orientations politiques?

De la Constitution? Des lois?

De la science et de la technique?

Des conditions de travail?

De ce qu'on produit dans l'entreprise et dans le pays?

De l'aménagement du territoire?

De la transition écologique?

Du modèle de société?

NON! Le peuple ne décide d'aucun sujet important => N'a aucun pouvoir réel.

Par conséquent, nous ne sommes pas dans un régime politique démocratique. Nous vous proposons de le démontrer, redonner son sens au mot démocratie et décoloniser votre imaginaire par une exploration du passé, du présent et de ce que pourrait être un futur démocratique.

Le sens du mot démocratie a été fondamentalement modifié, créant une confusion considérable.
Platon: « *La corruption de la cité commence avec celle des mots.* » **Il est d'intérêt général de clarifier ce concept-clé**.

1. Notre régime politique n’est pas une démocratie. Qu’est-ce que c’est?

1.1. Évolution du concept de démocratie

Platon vs. Aristote

De l’Antiquité à 1830

- **Définition de démocratie inchangée 5è s avt JC – 19e siècle**

« *Un régime politique où le peuple se gouverne seul, sans autorité suprême qui puisse lui imposer sa volonté et le contraindre à l’obéissance.* **»** En démocratie « *le demos, soit l’ensemble des citoyens, (…) délibère à l’agora où se déroule l’assemblée*. » (Dupuis-Déri) => Pas de chefs.

- **Consensus pendant 2400 ans sur cette définition**

Tous les penseurs grecs. Moyen-âge et 16e-18e s terme reste savant, traduction penseurs antiques ou référence à eux.

- **Savants et élites antidémocrates**

Traités et dictionnaires : démoc = mauvais régime, voire le pire. La plupart hommes de lettres d’accord.

- Démocratie **repoussoir pour élites politiques**

Ex. John Locke propose constitution 1669 : « *éviter de fonder une démocratie du grand nombre* »

- **Peuple vu comme irrationnel**

John Locke *(GB)*
1632 - 1704

Pensée pol. Occidentale commence avec biais profondément antidémocratique

Mot démocratie à partir de 1830-1840

- **A p 1830-40, élites se réclament mot en attribuant un sens nouveau :**

Mot démocratie =devient régime libéral électoral appelé jusqu'alors République, dominé par poignée politiciens élus.
=> démocratie régime détestable → meilleur des régimes.

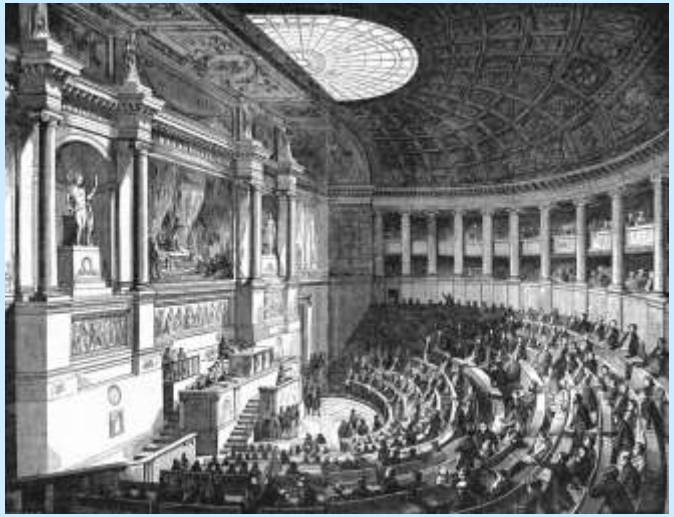

Chambre des députés en 1843
https://fr.wikipedia.org/wiki/Chambre_des_d%C3%A9put%C3%A9s_(Monarchie_de_Juillet)#/media/File:Illustrirte_Zeitung_(1843)_08_116_1_Der_Sitzungssaal_der_Deputirtenkammer_in_Paris.PNG

- **Renversement de sens opéré consciemment en Amérique du Nord pour:**

- accroître le pouvoir de séduction des élites en période électorale (USA 1830, France 1830-40)
- accroître pouvoir mobiliser peuple (exemple Canada 1e guerre mondiale).

Jackson 1er président à se revendiquer démocrate (années 1830).
Marketing politique conscient. Objet : **séduire pauvres et immigrants.**

Andrew Jackson déifié

- **France : républicains s'affirment désormais démocrates à p. 1830-40** :

- influence USA «démocrates » ;
- rhétorique démocratique chez socialistes ;
- instauration suffrage semi-universel 1848. Besoin séduire nouvel électorat petits salariés. Corps électoral 250 000 → 9M pers

Exemple: 1871 : journal *La Monarchie démocratique*. Tout est devenu démocratie !

=> Fr et USA, **4 étapes mot démocratie**: dénigrement ; affirmation ; détournement ; généralisation.

En 3 générations, démocratie comme gouvernement par le peuple pour le peuple → poignée politiciens élus qui décident au nom du peuple.

- Résultat : **vrais démocrates doivent trouver de nouvelles étiquettes**.

Démocrates 18e s → anarchistes 19e.

Ex. Journal l'Anarchie 1848 : cirque électoral = « droit niais et puéril de choisir nos maîtres. (…) Par le seul fait de son vote, l'électeur avoue qu'il n'est pas libre. L'homme qui se fait élire est mon maître, je suis sa chose » (Auguste Blanqui)

l'anarchie

ET QUE CRÈVE LE VIEUX MONDE

Un Souhait

Blanqui (1805 – 1881)
https://fr.wikipedia.org/wiki/Auguste_Blanqui#/media/File:Blanqui-1840s.png

1.2. Idéologie des fondateurs des régimes représentatifs

Agoraphobie

- Révolutionnaires fin 18è discréditent ancien régime (roi et nobles), mais insistent aussi sur l'**incapacité du peuple à se gouverner lui-même**.

Reproches au peuple : irrationnel, incapable de promouvoir le bien commun, aisément manipulable, composé de factions qui ne pensent qu'à leurs propres intérêts, trop nombreux et éparpillé pour s'assembler.

- **Agoraphobie**, peur du peuple délibérant.

Ex : **Voltaire** : « *J'entends, par peuple, la populace qui n'a que ses bras pour vivre. Je doute que cet ordre de citoyens ai jamais le temps ni la capacité de s'instruire. (…) Il me paraît essentiel qu'il y ait des gueux ignorants.* » (cité par Dupuis-Déri)

Ex : **Antoine Barnave**, député à l'Assemblée nationale Révolutionnaire : il serait inopportun de «*remplacer le pouvoir représentatif, le plus parfait des gouvernements, par tout ce qu'il y a dans la nature de plus odieux, de plus subversif, de plus nuisible au peuple lui-même, l'exercice immédiat de la souveraineté, par la démocratie, ce que l'expérience a prouvé être le plus grand des fléaux* » (cité par Dupuis-Déri)

Voltaire (1694-1778)

Antoine-Pierre-Joseph-Marie Barnave (1761-1793)

Souveraineté populaire comme abstraction

- **Conception de la souveraineté populaire représentée l'emporte sur celui de la souveraineté populaire exercée** en France (Sieyès, Brissot, Robespierre) et aux USA (Adams) fin 18e s.

*Jacques Pierre **Brissot** 1754 – 1793*
Chef des Girondins (Révolution)

Le « *peuple seul a le droit de se constituer, mais il n'en a pas le talent ; il doit donc **confier une partie de son droit à ceux qui en ont le talent** »*

L'Abbé Emmanuel-Joseph Sieyès
(1748 – 1836)

Sieyès (député parmi les plus influents) déclare à l'Assemblée nationale révolutionnaire :

« *Les citoyens qui se nomment des représentants renoncent et doivent renoncer à faire eux-mêmes la loi ; ils n'ont pas de volonté particulière à imposer. S'ils dictaient des volontés, la France ne serait plus cet Etat représentatif ; ce serait un Etat démocratique. Le peuple, je le répète, dans un pays qui n'est pas une démocratie (et la France ne saurait l'être), le peuple ne peut parler, ne peut agir que par ses représentants.* »
(7 septembre 1789)

« *Dans la démocratie, les citoyens font eux-mêmes les lois, et nomment directement les officiers publics. Dans notre plan [le gouvernement représentatif], les citoyens font, plus ou moins immédiatement, le choix de leurs députés à l'Assemblée législative ; la législation cesse donc d'être démocratique et devient représentative.* » (Juillet 1789)

- **Souveraineté du peuple devient abstraction, mythe, fiction** pour asseoir légitimité du régime : les gens ont une voix ; les représentants du peuple = le peuple.

Souveraineté populaire comme abstraction - suite

- **Le parlement** émerge comme la nation assemblée elle-même : pensée magique

Louis-Charles de Lavicomterie (député, membre comité salut public, mort 1809): distingue « démocratie représentée » et « **démocratie réelle** ». Repris par Proudhon

John Oswald (révolutionnaire écossais à Paris, 1760 - 1793)

« J'avoue que je n'ai jamais pu réfléchir sur ce système de représentation sans m'étonner de la crédulité, je dirais presque la stupidité avec laquelle l'esprit humain avale les absurdités les plus palpables. Si un homme proposait sérieusement que la nation pissât par procuration, on le traiterait de fou ; et cependant penser par procuration est une proposition que l'on entend, non seulement sans s'étonner, mais qu'on reçoit avec enthousiasme. (…)
[Quelle] Intention charitable de ces messieurs qui veulent nous épargner la peine de penser par nous-mêmes»!

The Cry of Nature, Londres, 1791 (Une des œuvres fondatrices du végétarisme occidental)

« La souveraineté ne peut être représentée. (…) Toute loi que le peuple en personne n'a pas ratifiée est nulle ; ce n'est point une loi. Le peuple anglais pense être libre ; il se trompe fort, il ne l'est que durant l'élection des membres du Parlement ; sitôt qu'ils sont élus, il est esclave, il n'est rien. » (Du contrat social, 1762)

« Obéir à des lois qu'on s'est prescrites est liberté»

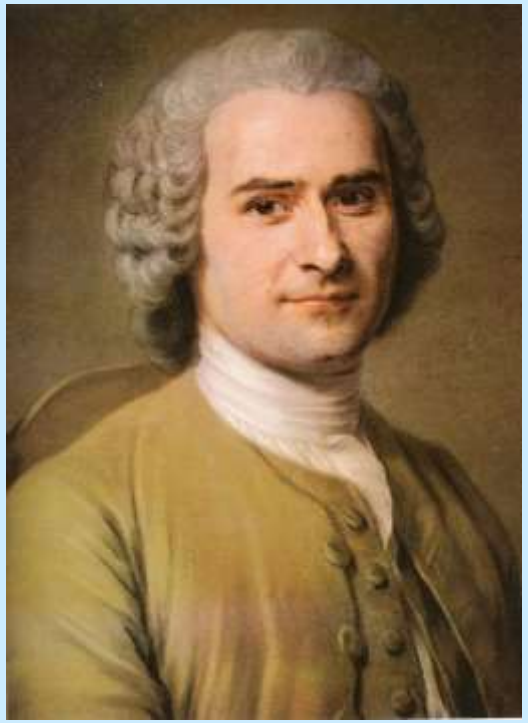

Jean-Jacques Rousseau (1712 - 1778)

Aristocratie élective

- **Certains pères fondateurs USA et Fr.** (correspondance privée seulement) : « aristocratie élective » pour qualifier ce qu'ils appellent publiquement une « république ». Ex : Jefferson ; Robespierre : « *aristocratie représentative* ».

Pierre-Louis Roederer 1754 – 1835 député bonapartiste

« L'aristocratie élective dont Rousseau a parlé il y a cinquante ans, est ce que nous appelons aujourd'hui démocratie représentative. »

Charles Louis de Secondat, dit Montesquieu
1689 – 1755

« Le suffrage par le sort est de la nature de la démocratie ; le suffrage par le choix [l'élection] est de celle de l'aristocratie. »

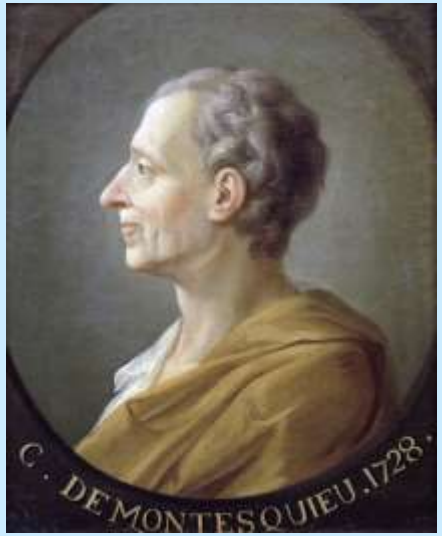

- Il y a pour eux une aristocratie, une **élite naturelle** propre à chaque société, de gens + doués pour la raison et la vertu, donc + compétents politiquement.

Voltaire : « *Le peuple de France a besoin d'être conduit par le petit nombre des hommes éclairés. Un pays bien organisé est celui où le petit nombre fait travailler le grand nombre, est nourri par lui, et le gouverne.* »

- La **supériorité socio-professionnelle** est confondue avec la supériorité intellectuelle et morale, y compris chez les dominés (Bourdieu : *racisme de l'intelligence*).

Le principe de distinction

- **Principe de distinction** (Bernard Manin)**:** les élus sont d'un rang social + élevé que les électeurs (Angleterre, France, USA).

- Constituants 1789 votent **le décret du marc d'argent**.
Conditions pour être élu de l'Assemblée Nationale : être propriétaire foncier et payer au moins 1 marc d'argent en impôts (= 1 % de la population).
- Constitution de 1791 : instaure le **cens** pour droit de vote, équivalent à 40 jours de travail. Aboli en 1792.
- 19e et 20 e s : **avènement du suffrage universel direct** qui accrédite la croyance que le gouvernement représentatif est la démocratie. Plus de discussion sur caractère aristocratique de l'élection !

Résumé: les fondateurs de notre régime dit 'représentatif' étaient ouvertement anti-démocrates, agoraphobes. Ils ont mis en place 1 aristocratie distinguée (riches, propriétaires, éduqués…) consciemment grâce à l'élection

1.3. Nature et formes du gouvernement dit ‘représentatif’

L’élection est aristocratique par essence

- Les **représentants élus doivent être perçus comme supérieurs** (*aristoi*).
- Manin : **4 facteurs explicatifs** des effets inégalitaires et aristocratiques de l’élection : les préférences de personne (pas d’égalité des chances entre candidats); la dynamique d’une situation de choix (présélection, distinction: on choisit quelqu’un perçu comme supérieur aux électeurs), les contraintes cognitives (candidats saillants, qui attirent l’attention, dont l’image se détache), les coûts de diffusion de l’information (équipes les plus riches favorisées) => On élit des personnes différentes des électeurs [Manin, pp 174-191]
- La seule question possible dans un système électif est: **quel type de supériorité doit gouverner** => **qui** sont les *aristoi*. [Election, élite: même étymologie]
- Tout le monde le savait **jusqu’au 19e s** : les **élections n’ont jamais été conçues comme instrument démocratique, elles ne peuvent pas l’être** !

L'idéologie républicaine

- **Séparation des pouvoirs (en théorie)**
- **Bien commun** (*Res publica*)
- Libéralisme : **égalité potentielle** entre individus (mais inégalité de fait).
- **Nation souveraine**. Paradoxe d'une souveraineté comme abstraction.
- **Interdiction du mandat impératif et de la révocabilité permanente des représentants**

- Aucun gouvernement représentatif ne l'a jamais pratiqué nulle part.
- Juillet 1789 : une des 1ères décisions de l'Assemblée: interdire le mandat impératif.
- 5è République : mandat impératif interdit par la constitution

La République nourrit ses enfants et les instruit,
Honoré Daumier, 1848

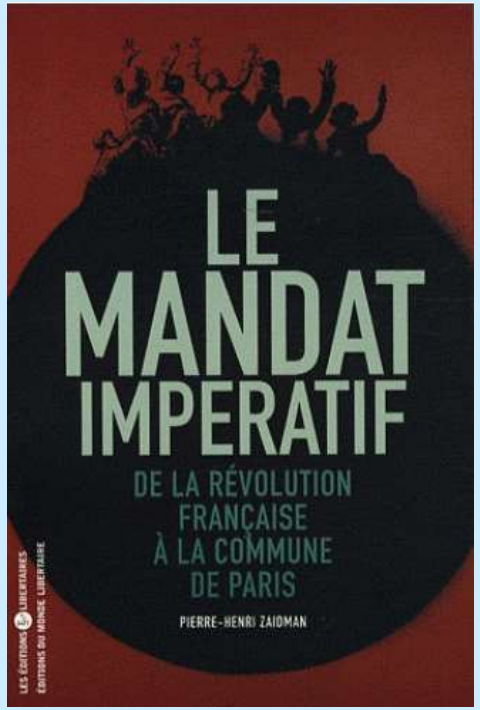

1.4. Le peuple, lui, réclamait la démocratie directe

Les sans-culottes sous la Révolution

- Manifestants du peuple , les « sans-culottes », contestent l'indépendance des élus de la tutelle de la base mandataire.
- Ils investissent les **'sections'** (assemblées révolutionnaires primaires) qui délibèrent et décident de manière **autonome**. Il y aura par exemple 48 sections à Paris.
- Voulant exercer directement leurs droits, ils envahissent des sessions de l'Assemblée nationale et du Conseil de la Commune de Paris et délibèrent avec eux.
- Ils réclament un **gouvernement direct**, **obéir aux lois auxquelles on a librement consenti**.

«L'aspiration à la démocratie directe est la clé de voûte de la mentalité Sans-Culotte»

Michel Vovelle (1933-2018), historien

Sans-culottes en armes, 1793-1794

- **Le gouvernement central fera tout pour casser ces sections** et nommer des chefs ou des 'experts' à la place des assemblées directes et de leurs élus mandatés.

Les « enragés » sous la Révolution

- Groupe de révolutionnaires (1793) proches des sans-culottes, porté notamment par le prêtre Jacques Roux, Jean-François Varlet et Théophile Leclerc et reprenant les revendications du petit peuple. Exigent la **taxation des denrées**, la **limitation de la propriété**, mais aussi la **démocratie directe**, le **mandat impératif**, **l'autonomie des 'sections'**, le **droit à l'insurrection**, la **révocabilité** des élus.

« Souverain, mets-toi à ta place, préposés du souverain, descendez des gradins, ils appartiennent au peuple... »

« Rappelle-toi surtout qu'un peuple représenté n'est pas un peuple libre, et ne prodigue pas cet épithète de représentant (…) La volonté ne peut se représenter. (…) Tes magistrats ne sont que tes mandataires »

Théophile Leclerc, l'Ami du peuple, 21 août 1793

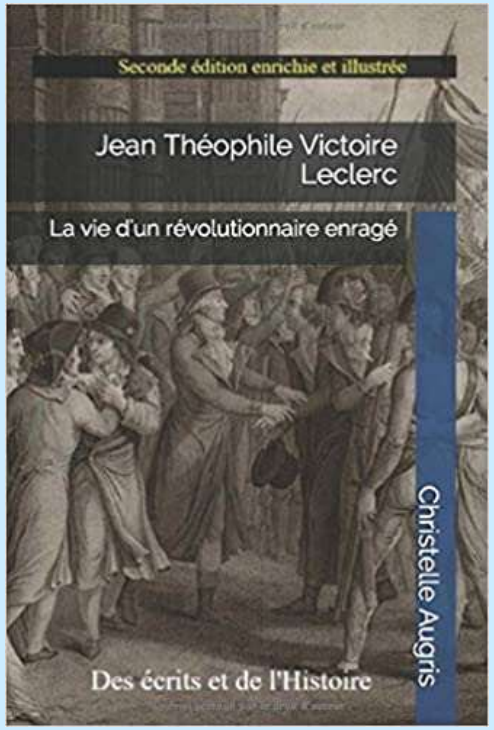

Les « enragés » sous la Révolution - suite

- Une partie de leurs revendications seront incluses:

- dans la **Constitution de 1793** : régime d'assemblées et communes avec droit de véto des lois; lois votées par référendum, etc., mais elle ne fut jamais appliquée), et

- dans la **Déclaration des Droits de l'Homme du 29 mai 1793**:

« Quand le Gouvernement viole le droit du peuple, l'insurrection est pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs »

- Les enragés **dénoncent la non-révocabilité comme « *privilège odieux*,** *manteau perfide dont un mandataire corrompu peut se couvrir pour trahir impunément les intérêts du peuple* » (source: Albert Soboul)

- Ils se font **arrêter en 1794** par les Jacobins.
- Après la chute de Robespierre, les « thermidoriens » au pouvoir entreprennent une « désans-culottisation »: liquidation de l'autonomie des sections, droit à l'insurrection supprimé dans la constitution de 1795, **triomphe du système représentatif.**

Jacques Roux en 1793

Résumé de la première partie

- Notre régime politique, mis en place à la fin du 18ème siècle, n'est autre qu'une **oligarchie**, gouvernement de quelques-uns.
- Il a été **instauré** sciemment **par** les **élites politiques** de l'époque qui étaient dans leur quasi-totalité **antidémocrates**, contre le **peuple qui lui, exigeait la démocratie** directe.
- Ils ont établi **un régime dit « représentatif »**, créant une **aristocratie élective**.
- A partir des années 1830, ce régime politique fut nommé "démocratie", à des fins électoralistes, **inversant le sens de ce mot** bien établi depuis le 5ème siècle avant JC*: le pouvoir du peuple qui se gouverne seul, sans chefs*.
- **L'élection désigne <u>par essence</u> une aristocratie** différente des gens ordinaires.
- **Régime représentatif** :
  - **Souveraineté** populaire et égalité purement **théoriques**. Souveraineté de la nation.
  - **Élection** mode principal de désignation => aristocratie, **oligarchie**
  - **Séparation et équilibre théoriques** des pouvoirs.
- Aujourd'hui, le **leader charismatique** devient prépondérant ; campagne permanente de **communication** ; **peuple** se sent **impuissant** face au spectacle.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

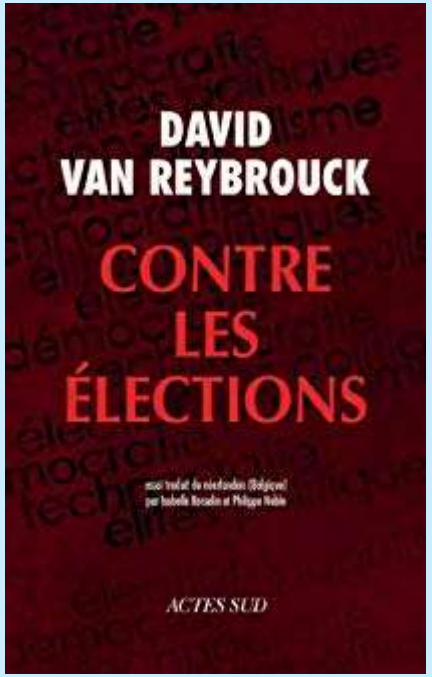

David Van Reybrouck (2014) *Contre les élections*, Babel

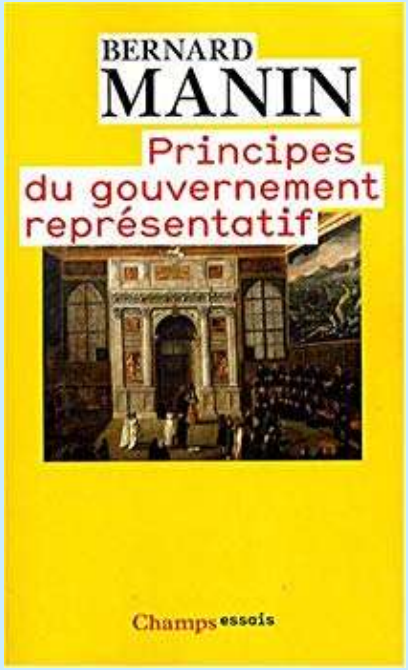

Bernard Manin (1995, réédité 2012), *Principes du gouvernement représentatif*, Flammarion

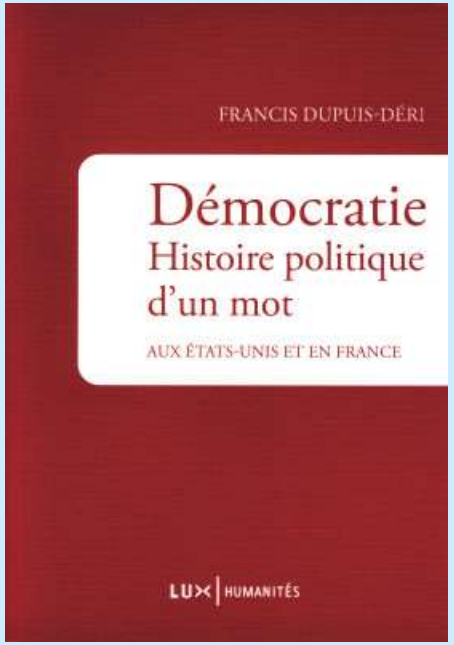

Francis Dupuis-Déri (2013), *Démocratie. Histoire politique d'un mot. Aux Etats-Unis et en France*, Lux

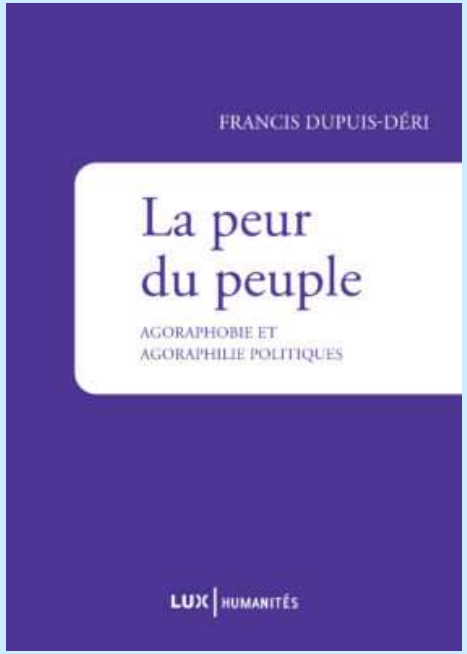

Francis Dupuis-Déri (2016), *La peur du peuple. Agoraphobie et agoraphilie politiques*, Lux

Autre livre-clé facile à lire

Etienne Chouard (2019) *Notre cause commune. Instituer nous-mêmes la puissance politique qui nous manque.* Max Milo.
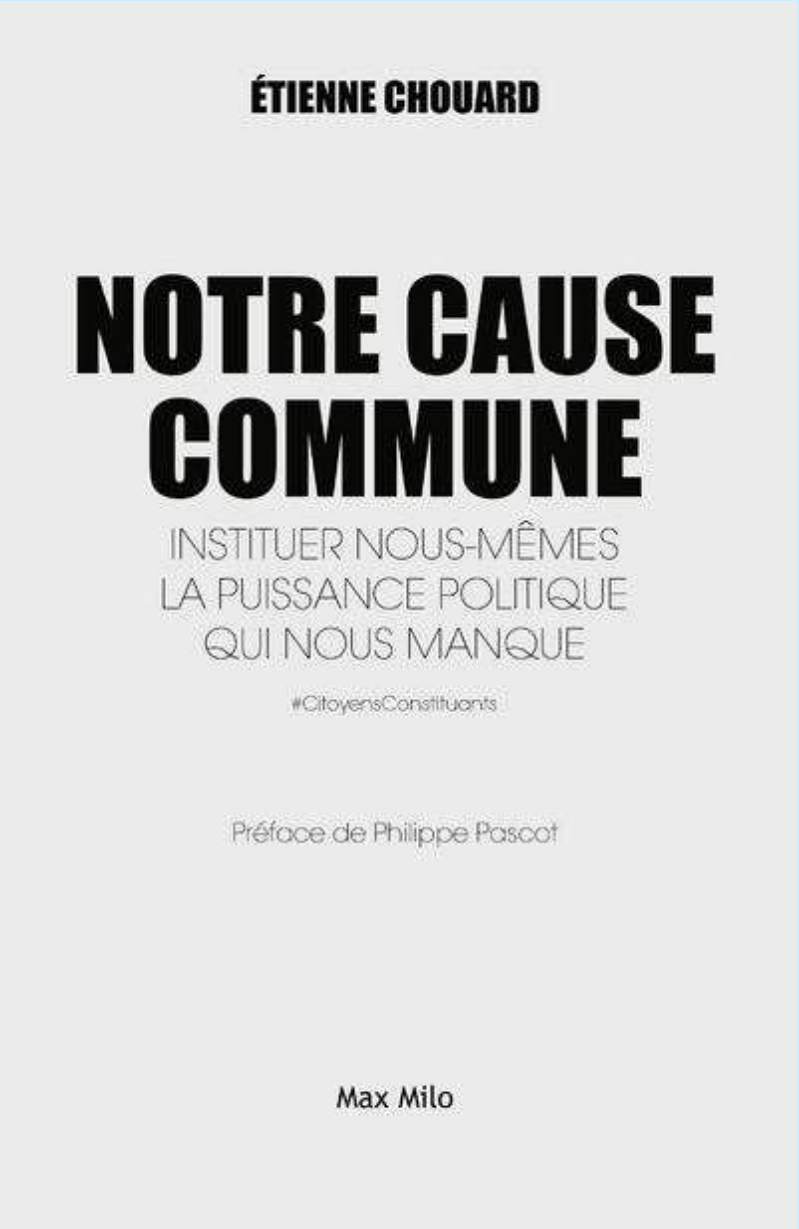
Son blog, pour farfouiller dedans:
http://chouard.org/blog